

## **Procès Verbal de l'Assemblée Générale Elective** **du 9 Décembre 2017**

La réunion s'est tenue à la Salle Louis Costes, 14 rue Blanquerie à LIMOUX

M. Jean-Christian CARRIE ouvre cette Assemblée Générale en remerciant Fabienne DELAUNAY, Présidente du club de Limoux de nous accueillir dans cette salle ainsi que l'ensemble des participants de s'être déplacés pour cette Assemblée Générale.

M. CARRIE propose à chaque membre de l'assemblée de se présenter, et rappelle qu'avec la création du Comité régional nous arrivons au terme d'un processus de deux ans qui va nous permettre de nous mettre en conformité avec la réforme territoriale.

### **Point 1: Contrôle des accréditations et pouvoirs des Membres de l'Assemblée Générale par la Commission de surveillance des Opérations Electorales désignée par le Comité Régional Préfigurateur Occitanie.**

La Commission est composée de Mme Annie GILIS et M. CARRIER André, Membres d'Honneur du CID Midi-Pyrénées. Le contrôle des candidatures et des clubs votant est réalisé et validé.

### **Point 2: Questions relatives aux Statuts du Comité Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

Les statuts ont été envoyés en même temps que la convocation pour l'Assemblée Générale Elective. M. CARRIE rappelle que ces statuts se substituent à ceux du CREPO. Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques ou des questions. Pas de remarque.

Il informe de la création d'un fond associatif pour démarrer l'année 2018. Ce fond est nécessaire pour traiter la partie administrative du Comité Régional et pallier aux dépenses de fonctionnement et aux actions menées par les CID.

Pas d'objection de l'assemblée.

### **Point 3: Vote des Statuts du Comité Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

Les nouveaux statuts modifiés sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

#### **Point 4: Election des Membres du Comité Directeur du Comité Régional Occitanie Pyrénées- Méditerranée**

Le département de la Haute-Garonne ayant 8 candidats pour 7 postes, un nom doit obligatoirement être rayé à minima parmi les candidats de ce département.

<b>LANGUEDOC ROUSSILLON</b>		
Aude	2*	T. MAUDELONDE
Gard	3	E. PARIZEL / Y. RIBOREAU (ABS) / S. MALHAUTIER
Herault	4	C. HELGUERS / F. DECHAMPS
Pyrénées Orientales	2	J. TURA / S. SICART
<b>MIDI-PYRENEES</b>		
Ariège	1	M. CARPENE
Aveyron	2	JM. GOUBERT / F. MORENO
Haute-Garonne	7	JC. CARRIE / G. CHAMPAIN (ABS) / B. GRASSET / M. CHARLET / D. PALPACUER / JM. NOUAILLES (ABS) / C. LE SAUX (ABS)/ JL. TOULOTTE
Gers	1	
Lot	1	V. THERIN /
Hautes -Pyrénées	2	F. TOUYA / B. HIRT (ABS)
Tarn	2	E. BOSC /
Tarn et Garonne	1	S. KAYSER

\* nombre de candidats possible

Abs : Absent le jour de l'élection

L'ensemble des clubs présents représente 144 voix.

L'Assemblée Générale passe au vote. La Commission Electorale procède au dépouillement des votes. Tous les candidats ont obtenu la majorité des voix au Comité Directeur, selon le décompte suivant :

T. MAUDELONDE :	144	G. CHAMPAIN :	127
E. PARIZEL :	144	B. GRASSET :	139
Y. RIBOREAU:	144	M. CHARLET :	104
S. MALHAUTIER :	144	D. PALPACUER :	132
C. HELGUERS :	144	JM. NOUAILLES :	121
F. DECHAMPS :	144	C. LE SAUX :	119
J. TURA :	144	JL. TOULOTTE :	124
S. SICART :	144	M. CARPENE :	144
JM. GOUBERT:	144	F. TOUYA:	144
F. MORENO:	144	B. HIRT:	144
V. THERIN:	144	E. BOSC:	144
JC. CARRIE:	142	S. KAYSER:	144

M. Marc CHARLET n'est pas élu obtenant le moins de voix parmi les candidats de la Haute-Garonne. Les 23 autres candidats sont élus Membres du Comité Directeur.

### **Point 5: Election du Président par le Comité Directeur du Comité Régional Occitanie Pyrénées- Méditerranée**

Les membres du Comité Directeur nouvellement élus se réunissent pour élire le Président du Comité Régional Occitanie. Les 18 membres présents sur les 23 ont participé au vote, Monsieur Jean-Christian CARRIE, seul candidat à la Présidence, est élu à l'unanimité.

### **Point 6: Validation du vote du Président par l'Assemblée Générale**

L'assemblée est invitée à voter pour valider la proposition du comité directeur pour le poste de président du Comité Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

JC CARRIE est élu à l'unanimité par l'assemblée avec 144 voix.

Le président nouvellement élu remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur confiance.

M. CARRIE réunit immédiatement le Comité Directeur et lui propose de voter pour le bureau suivant :

- Vice-Présidents : Mme HELGUERS, M. TURA et M. F TOUYA
- Trésorier : Maître PARIZEL et Trésorier Adjoint M GOUBERT
- Secrétaire Générale : Mme GRASSET et Secrétaire Générale Adjointe Mme LE SAUX

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la composition du bureau

### **Point 7: Questions et informations diverses**

Jean-Christian CARRIE rappelle l'obligation statutaire de créer 3 Commissions Régionales :

1/ La Commission de Surveillance des Opérations Electorales, constituée à l'occasion de cette première assemblée sera composée de : M. André CARRIER, Mme Annie GILIS, Maître Jean-Philippe PARADE.

2/ La Commission Médicale : sera composée de Dominique HORNUS, Médecin du CID Midi-Pyrénées, M. Thierry MAUDELONDE, Médecin du CID Languedoc Roussillon, ainsi que des membres de la commission médicale du CID Midi-Pyrénées.

Madame HORNUS présidera la Commission et M. MAUDELONDE sera le représentant de la Commission Médicale auprès du Comité Directeur.

3/ La Commission Régionale d'Arbitrage : les Conseillers Techniques Sportifs, Magalie CARRIER (CID-LR) et Damien TOUYA (CID-MP) se chargeront de sa constitution.

M. CARRIE informe ensuite l'assemblée de la composition du bureau du Comité Régional d'Escrime Occitanie Pyrénées Méditerranée.

La séance est levée à 16h et se termine par le verre de l'amitié.

**Président du Comité Régional**  
Mr Jean-Christian CARRIE

Handwritten signature of Jean-Christian Carrie in blue ink, featuring a stylized 'J' and 'C'.

**Secrétaire Générale du Comité Régional**  
Mme Brigitte GRASSET

Handwritten signature of Brigitte Grasset in blue ink, featuring a stylized 'B' and 'G'.